syndicom

GEWERKSCHAFT MEDIEN UND KOMMUNIKATION
SYNDICAT DES MÉDIAS ET DE LA COMMUNICATION
SINDACATO DEI MEDIA E DELLA COMUNICAZIONE
SINDICAT DA LAS MEDIAS E DA LA COMMUNICAZIUN

NON à la liquidation de 022 Télégenève – Naxoo !

NON à la vente des actions de la Ville de Genève à UPC Cablecom !

OUI à la survie et au développement de 022 Télégenève – Naxoo avec la Ville de Genève comme actionnaire principal, avec une CCT durable et un plan social exemplaire pour toute perte d'emploi réellement inévitable !

OUI au maintien des emplois à Genève !

Sandrine Salerno a signé, au nom de la majorité du Conseil administratif de la Ville de Genève, un contrat de vente des actions de Naxoo qui est inacceptable.
(voir les explications au verso)

***syndicom* se battra avec les employé-e-s de Naxoo pour leurs emplois !**

Non à la liquidation de 022 Télégenève – Naxoo !

Le syndicat de la communication et des médias, *syndicom*, a pris connaissance du contrat de vente signé avec UPC Cablecom par Sandrine Salerno, au nom de la majorité du Conseil administratif de la Ville de Genève. Il concerne la part majoritaire des actions de 022 Télégenève – Naxoo. Le syndicat a examiné la situation, créée par cette vente, avec les représentants des 91 employé-e-s de cette entreprise. Il a décidé de soutenir pleinement le combat pour leurs emplois et pour l'existence de 022 Télégenève – Naxoo, notamment en appelant à rejeter un contrat de vente inacceptable.

Un contrat de vente inacceptable

Le contrat de vente avalisé par la majorité du Conseil administratif et ratifié à la hussarde (en une séance sans étude possible du document) par la Commission des finances du Conseil municipal, doit encore être ratifié en juin par le Conseil Municipal lui-même, et pourra être combattu par référendum. D'ores et déjà, ***nous appelons les partis politiques de la Ville de Genève à mesurer toute la gravité de la décision qu'ils ont à prendre et à rejeter ce contrat. S'il est accepté, nous lancerons le référendum avec toutes les forces démocratiques possibles.***

Les raisons principales de ce refus sont les suivantes :

- par ce contrat, la Ville de Genève livre une entreprise, appartenant majoritairement à la collectivité, à UPC Cablecom, entreprise privée qui refuse toutes négociations d'une convention collective de travail (CCT) avec *syndicom* alors que 022 Télégenève – Naxoo a signé pour sa part une telle CCT avec le syndicat ;
- Sandrine Salerno, en signant ce contrat, a oublié le vote du conseil municipal de mai 2012 qui exigeait à une large majorité (65 contre 6 et 1 abstention) de convenir avec UPC Cablecom du maintien des emplois et de la CCT au moins pour 5 ans ;
- au contraire, dans ce contrat, la Ville de Genève donne un feu vert scandaleux au licenciement par UPC Cablecom ***de 10% du personnel par an pendant 5 ans*** (de 2014 à 2018), sans aucune garantie pour les autres emplois dès 2019, et sans exiger l'établissement d'un plan social ;
- si UPC Cablecom dépasse ces quotas, seule une amende de Fr. 100'000.- par licenciement supplémentaire devrait être versée à la Ville et non pas aux employé-e-s licencié-e-s, comme l'ont prétendu certains articles de presse ;
- ce contrat a été signé sans consultation préalable ni des employé-e-s concernés, ni de leurs représentant-e-s, ni de leur syndicat ;
- et ceci alors que UPC Cablecom n'a pas respecté son engagement, pris depuis 2006 dans la « Convention d'actionnaires », de développer l'offre 3xPlay (TV, radio – Internet – Téléphonie) au sein de 022 Télégenève. UPC Cablecom veut brusquement le faire cet automne par la mise en place du projet « Rhône 2 » qui reçoit la bénédiction de la Ville de Genève dans le contrat de vente alors qu'il se fera par la « migration » d'une partie vitale des clients de 022 Télégenève – Naxoo à UPC Cablecom (voir ci-dessous).

La liquidation de 022 Télégenève – Naxoo est enclenchée

Mais, quelle que soit la décision finale sur le contrat de vente des actions, la situation est désastreuse. Car, quoiqu'il advienne du contrat de vente, la Ville de Genève a donné son feu vert à la « migration » des clients, potentiellement intéressés par l'offre 3xPlay, à UPC Cablecom. Dès le 2 septembre 2013, une partie de la substance commerciale vitale de la société sera pompée par UPC Cablecom hors de Genève en mettant de facto 20 à 25 employé-e-s en chômage technique. Que vont-ils devenir? Une chose est sûre, la liquidation totale de 022 Télégenève – Naxoo est en marche. Avec ces employé-e-s qui seront poussé-e-s dehors parce qu'on les privera de leur outil de travail et avec les quotas de licenciements scandaleusement autorisés dans le contrat de vente, il ne resterait d'ici cinq ans au maximum que 50% du personnel. C'est intolérable alors que l'entreprise 022 Télégenève – Naxoo est bénéficiaire et qu'elle possède un potentiel propre de développement si elle ne pas vidée de sa substance.

C'est pourquoi ***syndicom exige une rencontre urgente entre la commission du personnel, le syndicat, la Ville de Genève, UPC Cablecom et la direction de 022 Télégenève – Naxoo*** avec les 3 points suivants à l'ordre du jour :

- engager une vraie consultation du personnel afin d'envisager toutes les possibilités de développement de la société à Genève (avec ou sans UPC Cablecom) et du maintien du maximum des emplois actuels ;
- négocier un plan social exemplaire pour chaque licenciement économique qui s'avérerait malgré tout inévitable et pour les personnes dont la mise au « chômage technique » serait elle aussi démontrée comme incontournable ;
- s'engager sur une prolongation durable de la CCT.

Oui au maintien des emplois à Genève !

Contact :
Bernard Remion – secrétaire régional syndicom
bernard.remion@syndicom.ch – 058 817 19 33
www.syndicom.ch

syndicom